



Extrait du Documentation Académie de Rouen

<http://documentation.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article166>

Mutualisation LP dans l'Académie de Rouen : qu'est-ce que c'est ?

- Réseaux docs - Mutualisation LP/LDM - Travaux de 2007 à 2016 -

Date de mise en ligne : vendredi 23 novembre 2007

Description :

Présentation par Angèle Stalder de ce projet initié en 2005 dans l'académie de Rouen.

Copyright © Documentation Académie de Rouen - Tous droits réservés

Depuis le mois d'octobre 2007 une [brève du site Documentation Rouen](http://www.formdoc.rouen.iufm.fr/spip.php?rubrique64) signale des pages web hébergées sur le site [Formdoc](http://formdoc.rouen.iufm.fr/spip.php?rubrique64) et intitulées « [Mutualisation LP](http://formdoc.rouen.iufm.fr/spip.php?rubrique64) ». À quoi cela correspond-t-il ?

Le projet intitulé « Mutualisation LP », créé en 2005, a pour but de mettre en place un espace numérique de travail collaboratif entre professeurs documentalistes des lycées des métiers du bâtiment de l'Académie de Rouen[1]. Ce travail de mutualisation a deux objectifs principaux.

Le premier est l'amélioration des performances des systèmes d'information spécifiques que sont les CDI des établissements concernés notamment en optimisant la gestion de l'information technique et professionnelle nécessaire aux usagers apprenants. Il s'agit plus précisément de réduire le délai entre l'acquisition des documents et leur accès par les usagers, et d'adapter les règles d'indexation à la documentation spécialisée de nos établissements. Pour cela nous nous sommes appropriés les pratiques que nous avons en commun pour désormais se partager le travail de dépouillement et ne plus faire la même chose chacun de son côté. Ensuite nous avons élaboré un protocole d'indexation pour harmoniser nos pratiques d'indexation et les contextualiser à notre documentation spécifique. Une fois ces règles établies, nous avons pris en main un espace numérique de travail sur lequel nous déposons les notices indexées, classées par titre de périodique[2]. De telle sorte que chacun peut ensuite importer dans sa base documentaire les notices qui correspondent aux abonnements du CDI qu'il gère.

Ce travail est accessible en ligne depuis décembre 2006 à l'adresse suivante : [http://formdoc.rouen.iufm.fr/spip.php?rubrique64/](http://formdoc.rouen.iufm.fr/spip.php?rubrique64).

Actuellement 14 périodiques sont dépouillés soit 146 numéros au 23 octobre 2007.

Le second objectif de cette mutualisation est l'élaboration de séquences pédagogiques pour former les élèves à la culture de l'information technique et professionnelle. À l'origine, nous voulions concevoir un module de formation commun à tous les contextes identiques de nos établissements. Pour ce faire nous avons tout d'abord analysé les besoins en terme d'apprentissage auxquels ce module allait répondre. Or, les besoins en matière de compétences informationnelles formulés dans tous les référentiels des séries professionnelles (capacité de s'informer, capacité d'informer), ainsi que dans les programmes des séries technologiques[3] sont très nombreux. Nous avons donc dans un premier temps lu les référentiels des CAP, BEP et baccalauréats professionnels de nos établissements en relevant systématiquement les besoins exprimés en rapport avec les capacités informer et s'informer. Nous les avons ensuite analysés et traduits en compétences informationnelles, mais en les contextualisant à la nature technique et professionnelle de l'information. Enfin, nous avons mis en valeur des savoirs notionnels et des savoirs procéduraux en information-documentation toujours en rapport avec cette documentation technique.

Ainsi élaborés, ce référentiel de compétences documentaires spécifiques aux exigences des lycées des métiers, regroupant 4 niveaux d'apprenants (formation initiale, formation continue, apprentissage et VAE) d'un domaine professionnel précis, en l'occurrence ici du bâtiment, nous permettra d'établir une progression des apprentissages, du BEP au BTS. Actuellement, une présentation pour le niveau BEP est prête, sous forme de cartes conceptuelles élaborées avec le logiciel [Freemind](#). Nous poursuivons cette année les travaux pour les niveaux CAP et baccalauréat professionnel. À terme nous voudrions faire de même pour les séries technologiques, de la 1^{ère} technologique au BTS, afin d'avoir des référentiels de compétences informationnelles propres aux Lycées des Métiers.

Si nous analysons quelles sont les conditions nécessaires pour constituer, maintenir et développer ce réseau de travail collaboratif, nous dirions tout d'abord la volonté commune d'améliorer sans cesse nos pratiques professionnelles. Puis, l'utilisation d'un outil technologique performant pour changer nos notices. Mais surtout un accompagnement en matière de formation : le regard extérieur expert qui permet de rajuster la méthode, de clarifier la démarche pour tous[4], professionnels de la documentation ou chefs de travaux, enseignants ou parents d'élèves.

D'un point de vue méthodologique nous travaillons en présentiel et à distance. Pour ce qui est du présentiel, il s'agit d'une formation sur site, soit 3 jours par an, au cours de laquelle nous avons des temps de réflexion collective accompagnés par des formateurs I.U.F.M. C'est lors de ces journées que nous évaluons nos besoins de formation, déterminons les objectifs de notre travail collaboratif, élaborons des documents pour harmoniser nos pratiques (protocole d'indexation, matrice de périodique, référentiel de compétences informationnelles). Mais ces temps ne suffisent évidemment pas. Il faut d'autres temps de travail, à distance. Nos échanges via la messagerie professionnelle sont nombreux et fréquents pour harmoniser le travail, relancer les échéances fixes en présentiel, élaborer des documents aboutis. À titre d'exemple, il est évident que le travail de production du référentiel de compétences informationnelles pour le niveau BEP n'a pas pu être effectué durant les seuls 3 jours de formation que nous avons eu en 2006-2007.

Enfin, précisons que ce qui est essentiel, à notre sens, pour maintenir et développer notre travail, c'est avant tout le ajustement permanent de notre travail au fur et à mesure de notre mutualisation : mesurer la pertinence d'une démarche, se donner des indicateurs d'évaluation, prendre en compte les retours et les avis de professionnels de la documentation (encore trop peu nombreux nous le déplorons) pour faire évoluer notre projet.

Par exemple modifier le protocole d'indexation en fonction des référentiels de compétences documentaires que nous venons de produire. En effet, un des savoirs notionnels à faire acquies de BEP est la typologie de la documentation technique et professionnelle. Nous réfléchissons donc actuellement sur la pertinence de faire apparaître cette typologie dans le résumé, ce qui modifierait alors le protocole d'indexation actuellement utilisé.

Autre exemple, en analysant le rythme de dépouillement revue par revue nous nous sommes aperçus qu'il était irrégulier. Or, depuis que le travail est en ligne et accessible à tous, il faudrait, pour une utilisation plus performante de notre travail par d'autres centres de ressources, fixer des échéances de dépôt de notices pour chaque périodique.

Et maintenant, quelles sont nos perspectives d'avenir ? L'année qui débute sera consacrée dans un premier temps à la poursuite de nos travaux sur les référentiels. Mais surtout, elle consistera en la mise en œuvre pédagogique de ces référentiels avec une préoccupation majeure, à savoir l'utilisation d'une pédagogie adaptée aux apprenants des lycées des métiers et aux compétences informationnelles techniques et professionnelles qu'ils doivent acquies. Une approche constructiviste et la mise en place de situations-problèmes nous paraissent être la démarche la plus efficace pour faire émerger chez l'apprenant la conscience de son besoin de savoir informationnel, notionnel ou procédural. Devant la tâche à accomplir, une recherche d'information technique demandée par un professeur d'atelier par exemple, l'apprenant mobilise tout d'abord des savoirs et des savoir-faire personnels, mais aussi acquis depuis le collège. Toutefois il est très vite noyé sous le déluge informationnel, et ne sait pas par ailleurs adapter ses usages personnels à la situation nouvelle. C'est là que le rôle d'expert du professeur documentaliste intervient pour accompagner l'apprenant dans l'acquisition de nouvelles compétences en information documentation, d'ordres propres à l'information technique et professionnelle dont il a besoin : connaître la typologie de la documentation, la nature de cette documentation (scientifique, technique, réglementaire, commerciale, etc.), savoir exploiter l'information contenue dans cette documentation, pour ne citer que quelques exemples [5]. Dans cette situation pédagogique l'apprenant est partie prenante de son apprentissage. Par ailleurs, le recours au travail de groupe, fréquent dans une situation-problème, peut également favoriser la confrontation des stratégies adoptées par chacun pour accomplir la tâche demandée et favoriser alors un conflit socio-cognitif propice à l'apprentissage [6].

À nous de partir de ce que l'apprenant sait déjà pour lui faire acquies des compétences adaptées aux nouvelles exigences de sa formation et donner du sens aux apprentissages. C'est un vaste chantier qui s'ouvre, mais assurément l'un des plus passionnants !

Angèle Stalder, professeure documentaliste, coordinatrice du projet [Mutualisation LP](#)
Lycée des Métiers du Bâtiment, des Travaux Publics et de l'Énergie Le Corbusier
Saint-Etienne-du-Rouvray

[1]

L'action est portée depuis 2005 par une
équipe stable de professeurs documentalistes
Mme Audinot, professeure documentaliste au lycée A.
Hobert, Le Havre
Mme Buteux, professeure documentaliste au lycée Colbert, Le
Petit Quevilly
Mme Casaert, professeure documentaliste au lycée Le
Corbusier, Saint-Etienne-du-Rouvray
Mme Ermel, professeure documentaliste au lycée A. Boismard,
Brionne
Mme Friboulet, professeure documentaliste au lycée A. Perret,
Le Havre
Mme Stalder, professeure documentaliste au lycée Le
Corbusier, Saint-Etienne-du-Rouvray

[

[2](#)] Nous remercions Ghislain
Chasme,
formateur IUFM, qui nous a créé un
espace de travail sur le site
[href="http://formdoc.rouen.iufm.fr/" target="_blank">Formdoc,](http://formdoc.rouen.iufm.fr/)
site dédié à la formation des
professeurs documentalistes de l'académie de
Rouen : formation initiale ou continue.

[3]

Il est fait mention dans le point 14 du projet de
réforme de Sciences physiques et chimiques
appliquées et de Sciences et techniques série SI
Spécialité Architecture et Construction,
dans un chapitre « veille technologique et
innovation » pour lequel « on
privilégiera une activité de recherche
structurée d'information afin de créer
une base de données »)

[4]

Nous tenons d'ailleurs à remercier très
chaleureusement Ghislain Chasme, Florence Cheval et Agnès
Montaigne, formateurs et formatrices associés à
l'IUFM de l'Académie de Rouen pour leur
accompagnement. Leur regard expert et leur regard
extérieur au groupe ont permis l'avancement de la
réflexion au sein de notre groupe de travail.

[5]

Le référentiel de compétences documentaires niveau BEP sera bientôt en ligne sur <http://formdoc.rouen.iufm.fr> sous-rubrique séquences pédagogiques.

[6]

Carmona-Magnali, N. et Vecchi, G. (de). *Faire vivre de véritables situations-problèmes*. Hachette Éducation, 2002.

Post-scriptum

Mis en forme et en ligne par Ghislain Chasme.